**CANDIDATURE À L’OPTION**

**BIA – Brevet d’Initiation à l’aéronautique**

|  |
| --- |
| **Description :** Le lycée propose aux élèves de seconde intéressés une préparation au diplôme du BIA. Les cours de 2h par semaine sont intégrés à l’emploi du temps et ont lieu chaque semaine de septembre à mai. A l’issue de la formation théorique, les élèves passent leur examen organisé par l’éducation nationale.Cet enseignement est complété par une découverte du monde de l’aéronautique grâce à des sorties, des intervenants et un vol d’initiation en avion encadré par l’aéroclub Henri Guillaumet de Lognes. En début d’année, une participation financière d’environ 220€ est demandée pour l’adhésion à la licence « jeunes ailes » et la participation au vol de découverte. Les élèves assidus qui obtiennent leur examen théorique bénéficient par la suite d’un remboursement de 50€ grâce à une aide de la fédération française aéronautique.Cette formation étant ouverte à 18 élèves au maximum, chaque demande est étudiée selon les critères suivants : - La parité garçons/filles. - Le sérieux, la motivation et les résultats en mathématiques, physique-chimie, évalués par les bulletins de 3ème. Les parents des élèves acceptés sont prévenus courant mi-juillet. |

**Si vous souhaitez candidater, nous vous invitons à :**

1. **compléter les informations ci-dessous**
* Je souhaite inscrire mon enfant au BIA

|  |  |
| --- | --- |
| NOM de l’élève :  | Prénom de l’élève : |
| Collège d’origine : | Mail des parents : |

|  |
| --- |
| Motivations personnelles : |

1. **transmettre ce document avec les bulletins de 3ème  avant le 30/06/2025**
	1. Au lycée dans une enveloppe à l’attention de M. Chalvet, Proviseur

Ou

* 1. Par mel au format pdf à ce.0772230f@ac-creteil.fr et Estelle-Christi.Letissier@ac-creteil.fr

**La formation dispensée est exigeante et demande un fort engagement.**